

# LES AMIS DE ROCHEBONNE

## ASSEMBLEE GENERALE

Jeudi 26 février 2026 à 14h30 heures

Salle de la Mairie annexe, St Martin de Valamas

### Première partie : assemblée générale ordinaire

#### 1 Accueil des participants et minute de silence

L'accueil des participants par le président a débuté par une minute de silence observée en mémoire des personnes décédées au cours de l'année écoulée 2025.

##### État des mandats

Sont excusés : Alain AMSELLEM, Louis CHARBON, Jean-Marc MOLUÇON, Bruno DALLARD, Marie-Hélène CAPEILLERE.

Monsieur le Maire de Saint-Martin-de-Valamas est représenté par Madame Jeanine Chareyron, première adjointe.

25 pouvoirs nous sont parvenus.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se dérouler.

#### 2 Rapport moral

Le président s'adresse à l'assemblée : merci à vous pour votre présence à cette 46e assemblée générale de l'association. Avec la convocation, vous avez reçu *l'ÉCHO DE ROCHEBONNE* qui retrace les différentes activités de l'association au cours de l'année écoulée et les raisons qui nous obligent à avancer la tenue de cette assemblée générale qui sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire.

En effet, au fil des ans, Les Amis de Rochebonne ont développé un certain nombre d'actions qui n'avaient pas été envisagées lors de la création de l'association. Aussi, malgré plusieurs dépoussiérages de nos statuts au cours de ces 15 dernières années, il convient une fois encore de les actualiser et de doter l'association d'un Règlement intérieur qui apportera un complément d'informations sur la gestion et sur les biens de l'association.

Le Président remercie le Conseil d'administration d'avoir validé ces propositions que seront soumises au vote en assemblée générale extraordinaire.

Nous reviendrons en détail tout à l'heure sur les activités 2025. Nous rencontrons des difficultés pour recruter des bénévoles indispensables pour l'entretien du site du Rochebonne. Ces dernières années nous avons accompli l'agrandissement de ce périmètre, notamment après les chantiers de 2015 et de 2019 sur la partie Ouest, c'est-à-dire la ferme du château, ainsi qu'un important débroussaillage du Logis 3 et du chemin de ronde situé au-dessous des ruines. Mais les broussailles repoussent toujours plus vite et cela devient une véritable charge, surtout que nous avons de moins en moins de bras.

2025 a été une année qui a vu 4 grandes réalisations : en juillet, la mise en place d'une passerelle pour remplacer des escaliers, l'inauguration le 4 octobre du chemin d'interprétation, l'inauguration le 17 décembre de la Maison du Patrimoine des Boutières et du Plateau Vivarais-Lignon, et enfin, même si le chantier a été reporté au 5 janvier pour des raisons climatiques, le démarrage du chantier de consolidation du donjon. En ce début d'année, souhaitons que 2026 soit aussi favorable à l'association.

Voilà brièvement brossé le rapport moral de ces derniers mois qui est soumis au vote de l'assemblée.

**Le rapport moral est approuvé.**

### **3 Salon du Livre 2026**

La secrétaire soumet à l'Assemblée Générale la décision d'organiser la biennale du livre cette année. Elle insiste sur le fait qu'il serait souhaitable que l'équipe se renforce pour que la charge soit moins lourde.

Le salon du livre de Saint Martin de Valamas a une bonne notoriété auprès des auteurs et des éditeurs régionaux.

Après un échange avec les personnes présentes, il est décidé que **le salon du livre sera reconduit cette année.**

Il aura lieu le dimanche 4 octobre 2026 et sera précédé d'un café littéraire.

### **4 Bilan financier**

#### **Recettes**

Adhésions et dons	5 164,00 €
Vente de livres (Boutières en histoire)	1 226,00 €
Subvention "annuelle" Saint Martin de Valamas	600,00 €
Subvention exceptionnelle Saint Martin de Valamas	2 000,00 €
Livret A : Intérêts créditeurs année 2025	1 177,65 €
<b>Total des recettes</b>	<b>10 167,65 €</b>

## Dépenses

Assurance Association ( <i>Allianz</i> ) 2025	360,08 €
Cotisation <i>RDB</i> 2025	60,00 €
Achats divers pour verre de l'amitié	36,84 €
Affranchissement : Echo de Rochebonne + divers courriers	125,98 €
Frais passerelle Rochebonne	1 104,49 €
Achat à Dolmazon de volumes (n°18) <i>Les Boutières en histoire</i>	379,23 €
Médiathèque : affiches "Marché du livre d'occasion"	6,00 €
PicBois / Azur Signalétique : panneaux du chemin d'interprétation	15 295,92 €
OVH (renouvellement nom de domaine)	10,58 €
OVH (renouvellement Hébergement)	158,26 €
Frais bancaires pour virements sur comptes externes	5,45 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>17 542,83 €</b>
<b>Bilan comptable de l'année 2025 (au 31-12-2025)</b>	<b>-7 375,18 €</b>

## *État des comptes au 31 décembre 2025*

Compte courant Crédit Agricole au 31-12-2025	9 671,00 €
Compte sur Livret A au 31-12-2025	43 694,87 €
Liquide, en caisse au 31-12-2025	40,10 €
<b>Solde des comptes au 31/12/2025</b>	<b>53 405,97 €</b>
Solde des comptes de l'année n-1 ( <b>2024</b> )	61 301,05 €
<b>Résultat net de l'année 2025</b>	<b>-7 895,08 €</b>

Le compte financier est mis au vote.

**Le compte financier est approuvé**

## 5 Travaux

### 5.1 Chemin d'interprétation

Du 14 juillet au 15 septembre, des visites guidées étaient programmées essentiellement le vendredi. On s'est rendu compte qu'avec la chaleur, les horaires proposés ne conviennent pas toujours avec la disponibilité des visiteurs. D'où l'idée d'un chemin d'interprétation composé de 11 panneaux informatifs sur la flore, la géologie et les différentes structures du château. Pour le graphisme, nous avons bénéficié du travail entièrement bénévole de Julie Borgese, petite fille de notre ancien président Claude d'Abrigeon.

C'est l'entreprise PICBOIS a été chargée de la fabrication et de l'installation sur site. Coût des panneaux : 15.000 €. Le chemin d'interprétation a été inauguré le 4 octobre 2025. Le président remercie la commission Signalétique, présidée par Christian Lupovici pour la préparation et le suivi de cette réalisation.

### 5.2 Travaux du donjon

Ils étaient prévus courant octobre. L'entreprise Roche et Bâtiment n'ayant pas terminé un autre chantier, il y a eu un premier report en décembre suivi d'intempéries, neige, pluie...

Une nouvelle fois la DRAC est intervenue tant auprès du maire que de moi-même : il semble que lors de l'instruction du dossier à Privas, l'information n'ait pas suivi à l'échelle régionale.

Pascal ROCHE a recruté un ouvrier pour l'aider dans le transport et le montage de la passerelle. En raison du vent, le chantier a commencé le 5 janvier et les prévisions sur 15 jours ont largement été dépassées.

Un important dispositif de sécurité a été mis en place y compris au pied du donjon. Les arbustes ont été coupés. L'acheminement d'une cuve d'eau, du sable et de la chaux, va se faire par hélicoptère.

On profitera de la venue de cet hélicoptère pour remonter 2 voyages de pierres de taille actuellement stockées sur le chemin de ronde, notamment de beaux éléments d'une ancienne cheminée provenant du Logis 3.

Nous avons également prévu de déplacer le mât de l'oriflamme qui avait été installé lors des travaux de 1999. Sa nouvelle implantation est prévue à l'Est des ruines de façon que l'oriflamme soit vu à la fois depuis la vallée de l'Eyrieux, du village et de la route de Saint-Jean Roure. Il faudra commander une nouvelle fixation pour emboîter le mât.

### 5.3 Maison du Patrimoine.

Depuis 8 ans nous avons réclamé un local pour non seulement entreposer nos archives mais également pouvoir présenter au public divers documents archives et maquettes sur Rochebonne ; *L'ÉCHO DE ROCHEBONNE* vous a donné les différentes pistes envisagées à Saint-Martin et autour de Saint-Martin, mais sans succès. En effet, il nous fallait des locaux d'une surface d'au moins 50 mètres carrés.

L'opportunité est enfin arrivée avec l'aménagement de l'étage de l'ancienne gare du Cheylard. Des travaux de rénovation ont été menés dans le but d'accueillir des associations patrimoniales dont *Les Amis de Rochebonne* et l'association *Patrimoine Vivarais-Lignon*.

L'inauguration de ces locaux a eu lieu le 17 décembre 2025. Notre association dispose de 3 salles de 27, 15 et 12 mètres carrés fermées à clés ainsi qu'une salle commune aux deux associations de « pré-consultation » de 15 mètres carrés.

Les travaux ont également consisté à remplacer les planchers par une double dalle pouvant supporter 800 kg/mètre carré, se rapprochant ainsi des normes imposées pour le stockage des archives. Elle a été aussi étudiée pour une résistance à un incendie soit provenant du rez-de-chaussée soit de l'étage. Des portes coupe-feu ont été installées.

La commune du Cheylard met gratuitement ces locaux à notre disposition ainsi que le chauffage. Les locaux sont desservis par deux montées d'escalier qui ne permettent pas d'accueillir des personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi, après rénovation, nous disposerons au rez-de-chaussée d'une salle de 50 mètres carrés qui servira pour l'accueil du public et pour des expositions et des conférences. Elle pourra éventuellement servir de salle de réunion à d'autres associations.

Grâce à notre ami Christophe ÉTIÉVANT, nous avons bénéficié d'un don important de matériel de bureau, de rayonnages, de tables et bureaux, armoires, chaises, boîtes archives spéciales pour ranger des documents. Je tiens à remercier Bernard et Étienne qui, avec leurs véhicules, ont effectué 2 voyages à Lyon à l'ancien siège de la Mutuelle PRO des BTP et ont rapatrié tout ce mobilier au Cheylard. Merci également à Jacques qui est venu à notre rencontre le 2ème soir pour décharger tout ce matériel.

Les conditions de mise à disposition ont été votées hier soir par le Conseil municipal du Cheylard. Une convention tripartite vous sera proposée lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui va suivre.

Nous avons eu plusieurs legs d'ouvrages sur le Vivarais ainsi que des archives qui font actuellement l'objet d'un classement afin de présenter au public un catalogue en lien avec les archives départementales de l'Ardèche et de la Haute-Loire et des Médiathèques de Val'Eyrieux.

Je laisse la parole à Catherine LUPOVICI pour présenter ce travail.

Il s'agit de faire l'inventaire de tous les documents du fonds que nous mettons à disposition à la Maison du patrimoine. Cet inventaire prépare la réalisation d'un catalogue qui pourra être consulté. En effectuant ce travail, nous constatons que notre fonds est très « riche » avec relativement peu de recouvrement avec les médiathèques.

Pour vous donner une idée des volumes concernés par les ouvrages, voici l'inventaire au 25 février des différents fonds :

### **Ouvrages et revues : Nombre de volumes par rubrique du classement**

141 : HISTOIRE GÉNÉRALE

225 : Fonds ROCHEBONNE

478 : Fonds VIVARAIS

128 : Fonds POÈTES DU TERROIR

168 : Revue Mémoire d'Ardèche & Temps Présent

323 : Revue du Vivarais

41 : Revue Cahiers du Mézenc

26 : Revue Ardèche Archéologie

53 : Fonds HAUTE-LOIRE

62 : Fonds CHEMIN DE FER

TOTAL en nombre de titres..... 1645

## **Dossiers d'archives :**

Documents Fonds Michel FENARD : .....65 dossiers  
Documents Fonds Roger DUGUA : ..... 160 dossiers  
Tableaux généalogiques : .....3

## **Divers**

3 : Maquettes de ROCHEBONNE  
1 : BÉLIER D'ATTAQUE en fonte  
1 : BUSTE de PIERRE DE ROCHEBONNE  
1 : TABLEAU CARTE DE CASSINI  
6 : CARTES DIVERSES (Mandements, communes...)  
7 : Tableaux Peintures GOUACHE/AQUARELLE

## **Photothèque**

15 : boîtes de DIAPOSITIVES  
55 : pochettes des communes BOUTIERES/EYRIEUX  
3 : TABLEAUX PHOTO

## **Archives**

61 : Dossiers classés  
22 : Portraits (dont Châteauneuf, Ventadour, Grignan ...)

## **6 Renouvellement du Conseil d'administration**

L'Assemblée générale a procédé au renouvellement du Conseil d'administration :

Les 4 sièges à renouveler ont été pourvus. Ont été élus pour trois ans : Bernard Chaussinand, Isabelle d'Abrigeon, Marie-Aimée Vigne et Patrick Nicolas (élu en remplacement de *Pierre Hirt démissionnaire*).

### **Le Conseil d'administration est composé de :**

Monsieur Lebon Yves, maire de Saint Martin de Valamas, membre de droit.

Monsieur Gérard Sanie, maire de Saint Jean-Roure, membre de droit.

Jean-Daniel Roque, Christian Lupovici, Roger Dugua, Dominique Loyer (*élus pour encore 1 an*) ;

Jacques Roméas, Etienne Matthys, Gisèle Giraud, Eliane Adrien (*élus pour encore 2 ans*) ;

Bernard Chaussinand, Isabelle d'Abrigeon, Marie-Aimée Vigne, Patrick Nicolas (*élus pour 3 ans*).

Les membres du conseil d'Administration se réuniront prochainement pour procéder au renouvellement du bureau de l'Association des Amis de Rochebonne.

L'ordre du jour étant épuisé, le président annonce la clôture de l'assemblée générale ordinaire.

Comme indiqué dans les convocations, l'Assemblée générale annuelle ordinaire est suivie d'une assemblée générale extraordinaire pour la modification des statuts, l'approbation d'un règlement intérieur et la présentation du projet de convention pour l'utilisation de la Maison du patrimoine.

## **Deuxième partie : assemblée générale extraordinaire**

Le projet de modification des statuts, le règlement intérieur ainsi que le projet de convention ont été présentés et discutés au Conseil d'administration qui a donné son accord avec ses remarques lors de sa réunion du 20 janvier 2026.

### **7 Modification des statuts**

La modification des statuts concerne essentiellement les articles suivants :

#### **7.1 Article 12 : Les réunions du Conseil d'administration**

Il est ajouté la décision du CA pour l'acceptation des dons et legs (cf. article 910 du code civil).

Il est également ajouté la possibilité de réunions à la fois en présentiel et à distance par des moyens de télécommunication.

#### **7.2 Article 15 : La modification des statuts**

Il est ajouté un nouvel article sur la procédure de modification des statuts par l'assemblée générale.

#### **7.3 Article 16 : Le règlement intérieur de l'association**

Il est ajouté à cet article, la mention de la Maison du patrimoine des Boutières et du plateau Vivarais-Lignon.

#### **7.4 Article 17 : La dissolution de l'association**

Cet article a été réécrit pour apporter plus de précisions, en particulier sur la procédure d'attribution des biens de l'association en cas de dissolution.

Les modifications des statuts sont proposées au vote.

**Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.**

## **8 Projet de convention avec la mairie du Cheylard**

Le projet de convention avec la mairie du Cheylard a pour objet de fixer les conditions de mise à disposition des locaux de l'ancienne gare du Cheylard transformée en Maison du patrimoine. L'assemblée est d'accord avec le fond, mais une discussion est apparue à propos du renouvellement de cette convention.

L'assemblée générale mandate le Président Roger DUGUA pour signer cette convention en l'état au nom de l'association.

## **9 Le règlement intérieur**

Ce règlement intérieur est destiné à compléter et à préciser divers points non explicités dans les statuts de l'association, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association, au fonds documentaire et aux biens mobiliers de l'association installés dans la Maison du patrimoine. Dans son Titre II, le règlement intérieur développe les points essentiels de son activité culturelle hors la préservation des vestiges du Château de Rochebonne :

- Le Salon du Livre, Biennale du livre ;
- Le Comité d'études et de recherches historiques des Boutières ;
- Le site web de l'association.

Le règlement intérieur détaille le mode de gestion des salles et du fonds documentaire installé à la Maison du patrimoine.

Le règlement intérieur est mis au vote.

**Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.**

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance et invite les participants à boire le « verre de l'amitié ».